



## COMPETITION DU 28 JANVIER 2023

### Règlement

**Art 1** : La compétition se déroulera au stade de la Punaruu le 23 janvier 2023 de 9h30 à 15h30

**Art 2** : Cette compétition sera ouverte à tout athlète licencié à la FAPF et devront concourir avec leurs maillots de clubs.

**Art 3** : Cette compétition proposera des épreuves individuelles de benjamins à open et une animation à partir de l'école d'athlétisme à poussins

**Art 4** : limitation d'épreuve :

- Les benjamins(es) pourront participer qu'à 3 épreuves individuelles maximum hors relais
- Les minimes pourront participer qu'à 3 épreuves individuelles maximum hors relais
- Les opens (cadets, juniors, séniors) pourront participer à toutes les épreuves proposées

**Art 5** : Les épreuves proposées

Familles	Benjamin F et G 2010-2011	Minimes F et G 2008-2009	Open F et G 2007 et moins
Sprint	50m	80 m 80 m haies	100m –400 m – 110 m haies
Demi-fond	1000m	1000m	800m
Saut	Longueur - Hauteur	Longueur - Hauteur	Longueur - Hauteur
Lancer	Poids – javelot - disque	Poids – javelot- disque	Poids – disque - javelot
Relais	4x60m	4x60m	4x100m

**Art 6** : Une animation sera proposée des éveils athlétiques (2014-2015) aux poussins (2012-2013) sous forme

**D'épreuves individuelles:**

- 50m
- Lancer de vortex
- Saut en longueur avec multi-planche

**D'épreuves par équipes:**

- 8x50 m
- Relais saut en croix + sprint
- Relais cross
- 

**Art 7** : Les 3 premiers de chaque épreuve seront récompensés d'une médaille.

**Art 8** : Pour toute réclamation, une commission sera mise en place regroupant le juge arbitre, la présidente du club organisateur et le chef de plateau de l'épreuve concernée.

**Art 9** : Les benjamins et minimes auront droits à 3 essais en saut et lancer, les 3 premiers auront un saut ou lancer supplémentaire. Les open auront droits à 6 essais.

**Art 10** : Pour la hauteur les montées de barre se fera de 3 en 3.

La 1<sup>ère</sup> barre : 0.90 m

**Art.11** : Les équipes de relais mixtes pourront participer mais ne seront pas classés.

